

Économie

L'acheteur hospitalier se renforce comme acteur de l'innovation industrielle

03/06/13 - 17h15 - HOSPIMEDIA | **Le Réseau des acheteurs hospitaliers d'Île-de-France (RESAH-IDF) a organisé les Premières rencontres européennes de l'achat public d'innovation en santé, un événement associé au Salon de la Santé et de l'Autonomie. L'occasion de réitérer le positionnement de l'acheteur et la force des réseaux.**

"Le RESAH-IDF est convaincu que la recherche d'innovation doit être au cœur de la politique d'achat à l'hôpital", a déclaré Dominique Legouge, directeur de ce groupement d'intérêt public qui rassemble dans une stratégie d'achats de groupe 134 établissements de santé. "Il ne faut pas attendre que l'innovation vienne à l'hôpital par le marketing des industriels, a-t-il ajouté en introduction des premières rencontres européennes du RESAH Ile-de-France, le 30 mai à Paris. Les acheteurs doivent être en veille permanente et être proactifs". "La principale barrière est la fragmentation à la fois des acheteurs – il y a 250 000 donneurs d'ordre en Europe- et des industriels qui sont principalement des PME, a estimé Gabriella Racca, professeure de droit administratif à l'Université de Turin. Pour encourager l'innovation, il est nécessaire de mettre en place une stratégie publique par un réseau d'acheteur public au niveau européen". Actuellement seulement 3% des achats publics sont transfrontaliers.

Des appels d'offres encouragent le réseautage

Mais le RESAH-IDF estime que le cadre juridique est favorable grâce à la nouvelle directive sur les achats publics et se félicite de la volonté politique au niveau de la Commission européenne. "Il y a des milliers d'hôpitaux en Europe. Nous aimerions vraiment qu'ils travaillent davantage ensemble en groupe d'acheteurs", a constaté Bertrand Wert, conseiller à la direction générale Entreprise et Industrie de la Commission européenne. Pour cela, la Commission a lancé plusieurs appels à projets pour inviter au moins trois acheteurs de trois pays différents à créer un réseau pour acheter ensemble. Ainsi l'année dernière, le projet de plateforme d'achats d'innovation HAPPI coordonné par le RESAH-IDF avait obtenu deux millions d'euros (lire notre sujet du [22/05/2012 \(http://abonnes.hospimedia.fr/articles/20120522-achats-hospitaliers-la-commission-europeenne-accorde-2-millions\)](http://abonnes.hospimedia.fr/articles/20120522-achats-hospitaliers-la-commission-europeenne-accorde-2-millions)). Le dernier appel à projets de ce type a été clos cette semaine, il est doté de 6,3 millions d'euros. Le prochain en 2014 sera plus particulièrement centré sur la robotique.

Des outils et ressources favorisent les groupements

Il reste que, malgré ce contexte favorable, les acheteurs hospitaliers ont également besoin d'outils pour pouvoir se regrouper. C'est ce que propose notamment la plateforme européenne de l'ICLEI (réseau international de collectivités locales en faveur de l'achat durable). Cette association compte en effet 200 membres en Europe. La plateforme, a expliqué Ignacio Gimenez, coordinateur de ce projet "PPI Platform", se présente "comme un hub en ligne sur lequel chaque membre crée son profil pour pouvoir échanger et discuter avec les autres. On y trouve un centre de ressources, des études de cas et surtout la possibilité de réseauter pour pouvoir trouver des partenaires pour créer des groupements d'acheteurs". Du côté des industriels, ce mouvement vers les groupements d'acheteurs est évidemment apprécié. "Un de nos constats est que le code des Marchés publics n'est pas forcément adapté pour favoriser l'innovation car l'acheteur individuel est

encore très orienté sur la question du prix" a notamment commenté Catherine Jerosme, présidente du groupe Réglementation des marchés du Syndicat national de l'industrie des technologies médicales (SNITEM). Pionnière, la démarche du RESAH-IDF commence donc à faire des émules.

Véronique Hunsinger

Tous droits réservés 2001/2013 — HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique droits de reproduction.